

L'arrivée à l'école le matin



De 7h30 à 8h :

Les parents accompagnent leur enfant à l'entrée de la garderie des primaires (élèves du CP au CM2) à partir de 7h30. Si la situation sanitaire le permet, les parents pourront entrer dans le hall des primaires et accompagner leur enfant à la porte de la garderie, ou à celle qui mène vers la cour...

Nos éducatrices vous y accueillent.

Vous pouvez leur communiquer ce qui est important à savoir pour que l'enfant passe une bonne journée (bien-être / sécurité). Vous pouvez transmettre les informations et vos demandes par Ecole Directe.

Si votre enfant mange occasionnellement à la cantine, il le dira à son enseignant(e) lors de l'appel en classe.

Conseils :

- Arrivez en souriant pour montrer à votre enfant que vous êtes heureux qu'il aille à l'école et que vous êtes confiant : la journée va être formidable !
- Afin de faciliter la surveillance, évitez de rentrer dans la salle de garderie.



A partir de 8h : les enfants du CP au CM2 vont en récréation sur la cour ou sous le préau.

Un temps de prière hebdomadaire du lundi est proposé par l'équipe de pastorale aux élèves de l'école primaire. Il a lieu à l'oratoire St-François-Xavier, de 8h10 à 8h30 en mode « M.E.J. ».



Dès 8h15, tous les enfants du primaire se retrouvent sur la cour et peuvent passer aux toilettes.

- A la sonnerie de 8h20, les élèves cessent leurs jeux et se rangent par classe sous le préau.
- A la sonnerie de 8h25, les rangs montent dans les classes.
- A la sonnerie de 8h30, la classe commence.

Tous les élèves doivent donc être dans leur rang dès 8h25 pour monter à l'heure dans la classe et démarrer à l'heure les cours. Les élèves qui arriveraient en retard après la sonnerie de 8h25 devront attendre que les rangs soient montés pour rejoindre leur classe.

Par mesure de sécurité :

Les enfants entrés dans l'école sont sous la responsabilité de l'équipe éducative (entre 7h30 et 8h25) :

➔ Les enfants ne restent pas seuls dans les couloirs, ni sur le parking.

= Les parents qui veulent attendre avec leur enfant restent à l'extérieur des bâtiments.

= Les enfants entrés dans l'école vont obligatoirement en garderie, au moins jusqu'à 8h (gratuite le matin), puis sur la cour.

Par mesure de sécurité :

Les parents ne montent pas aux étages (sauf en cas de rendez-vous pris à l'avance).

La reprise le midi (mon enfant est externe)



Sortie des élèves à 11h45 (jusqu'à 11h50) pour tous les élèves de primaire :

Les parents (ou personnes autorisées à reprendre l'enfant) peuvent **entrer sur le parking à partir de 11h30** viennent rechercher leur enfant à l'entrée des primaires ou à la grille de la cour.

Un enseignant est à l'entrée des primaires pour surveiller que les enfants partent avec une personne autorisée.

Si vous avez donné l'autorisation à une autre personne de reprendre votre enfant, elle devra présenter la feuille d'autorisation prévue à cet effet, jusqu'à ce que l'équipe connaisse bien cette personne.

Des feuilles d'autorisation supplémentaires sont disponibles sur le site. Elles sont à imprimer, à remplir et à transmettre à l'enseignant ou au personnel éducatif. Le cachet de l'école y est apposé. La carte d'identité peut être demandée avec cette feuille.

Par mesure de sécurité :

Nous vous demandons d'attendre votre enfant à l'entrée des primaires et de ne pas lui faire signe depuis le parking pour qu'il essaie de sortir seul pour vous rejoindre.

Le retour après le déjeuner



A partir de 13h15 seulement, les enfants externes peuvent revenir dans la cour de l'école.

- A 13h25, ils vont se ranger à la première sonnerie.
- A 13h30, ils remontent en classe avec leur enseignant.

Par mesure de sécurité :

Les parents qui ont déposé leur enfant doivent quitter l'enceinte de l'école dès qu'il est dans la cour.

La reprise le soir



A partir de 16h15 seulement, les parents peuvent entrer dans l'école pour venir chercher leur enfant.



De 16h30 à 16h45, les parents viennent rechercher leur enfant :

- Du CP au CE1, avec les MS et les GS, devant le préau des primaires.
- Du CE2 au CM2, devant le préau du lycée, en attendant près de la haie que le rang de la classe de son enfant soit sorti.

Surveillance et goûter sous le préau des primaires, puis départ en étude (gratuite jusqu'à 17h) ou en activité.

Votre enfant n'est pas inscrit à une activité



Entre 16h45 et 17h30 : L'enfant est en « *étude surveillée* » pour faire ses devoirs en attendant son départ. Les parents peuvent le retrouver jusqu'à 17h30 à l'entrée de la salle de self - garderie primaire (CP, CE1, CE2) ou L'enfant est appelé en salle de permanence du collège (CM1 et CM2 avec un surveillant du second degré).
Pas de sortie de l'étude cycle 3 entre 17h et 17h30, sauf autorisation écrite validée pour une sortie à 17h15.

Votre enfant est inscrit à une activité du soir : « aide aux devoirs » ou « judo » (voir tarifs sur feuilles d'inscription)



De 16h45 à 17h30 : Il est en activité, les parents ne peuvent pas le reprendre avant 17h30.

A la fin de l'aide aux devoirs (17h30), l'adulte référent descend son groupe au RDC de l'école.

L'activité Judo est proposée par l'ASC Judo pour les élèves de primaire le vendredi soir, de 16h45 à 17h45.

Les enfants non repris par leurs parents en bas de l'escalier sont dirigés vers la garderie.

(Pensez à signaler la reprise de votre enfant à l'adulte référent).



De 17h30 à 18h30 : « Garderie ludique »

Tous les enfants présents (CP au CM2) à partir de 17h30 sont rassemblés en garderie pour lire, dessiner, jouer calmement... en attendant d'être repris par leurs parents (ou une personne autorisée).

Il est possible qu'en fonction du nombre d'enfants présents ou des projets/jeux proposés, tous les enfants soient rassemblés en garderie des maternelles de 18h à 18h30.

Conseils :

- **La politesse, la civilité et l'exemplarité de tous adultes dans l'école et sur le parking sont indispensables** pour montrer le bon chemin à vos enfants, nos élèves.
- **Marquez bien tous les vêtements de vos enfants à leur nom**, et pensez à les récupérer chaque jour. Les vêtements trouvés sont accrochés aux porte-manteaux de la salle de motricité ou de la cantine...

Rappels :

- Vous pouvez donner un petit goûter à votre enfant pour la garderie, ainsi qu'une petite bouteille d'eau (pas de soda, canettes...).
- Les jouets de la maison ne sont pas autorisés à l'école.

Rappel du règlement intérieur de l'école (page 6) :

« La garderie et l'étude surveillée sont facturées à partir de 17h00 (gratuite jusqu'à 17h), au forfait annuel (180 €/an) ou à la séance (2 €/séance). »

« **La garderie se termine à 18h30.** Les parents qui reprennent leur enfant au-delà de cette heure devront signer un registre des retards et se verront facturer une pénalité de 10€ par enfant par tranche de 15 minutes, à partir du troisième retard déclaré sur un trimestre. »

Besoin de conseils, d'explications ?

Venez au café de l'APEL, chaque vendredi matin de 8h à 9h au self primaire (couloir de l'infirmerie).

Consultez régulièrement le site Internet de La Providence et notre gazette « La Pro Info école » chaque semaine.

Memento du primaire, à compléter à la rentrée :

- ➔ L'enseignant(e) de mon enfant :
- ➔ Sa classe :
- ➔ Les parents correspondants de la classe de mon enfant :
 - *
 - *
- ➔ L'APEL-LA PROVIDENCE, contact de l'équipe école : apelecolelapro@gmail.com
- ➔ La direction de l'école (Fabrice LATIEULE, chef d'établissement) : 03 22 33 77 62.
flatieule@la-providence.net / En cas d'urgence : 06 07 80 81 40.
- ➔ Le standard : 03 22 33 77 77
- ➔ L'infirmière (Vanessa GAILLET) : 03 22 33 77 66 / vgaillet@la-providence.net
- ➔ Self-primaire / garderies : 03 22 33 78 25 / bhuysschaert@la-providence.net
- ➔ Barbara (clubs, vie scolaire...) : 03 22 33 78 23 / bhuysschaert@la-providence.net
- ➔ Ecole directe (messagerie enseignant, documents, ...) : ecoledirecte.com
Accès à votre espace personnel avec vos identifiants envoyés par le secrétariat des élèves :
afrederich@la-providence.net
- ➔ Site de l'établissement : www.la-providence.net
Page école avec les documents utiles à télécharger en bas de page :
<http://www.la-providence.net/menu-l-ecole/l-ecole>
- ➔ Compte Facebook de l'établissement :
<https://www.facebook.com/La-Providence-Amiens-717439835438761/>

RAPPEL : les livres sont fournis directement par l'école en partenariat avec la librairie MARTELLE et les éditions NATHAN. La location annuelle des manuels sera facturée par l'établissement en fin de premier trimestre.